



ALSACE TECHNIQUES ÉTIQUETAGE

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes (1)



	Indicateur calculable (1 = oui, 0 = non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
Ecart de rémunération (en %)	0	incalculable	-	40	0
Ecart d'augmentations individuelles (en point de %)	1	1,5	35	35	35
Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (en %)	0	incalculable	-	15	0
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	0	0	10	10
Total des indicateurs calculables	-	-	35	-	45
INDEX (sur 100 points)			incalculable		100

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.



ALSACE TECHNIQUES ÉTIQUETAGE

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes (2)



INDICATEUR 1 écart de rémunération (%)		INDICATEUR 2 écart de taux d'augmentations individuelles (points de %)		INDICATEUR 3 pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%)		INDICATEUR 4 nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	
plancher	note	plancher	note	plancher	note	plancher	note
0,0	40	0,0	35	0	0	0	0
0,1	39	2,1	25	100	15	2	5
1,1	38	5,1	15			4	10
2,1	37	10,1	0				
3,1	36						
4,1	35						
5,1	34						
6,1	33						
7,1	31						
8,1	29						
9,1	27						
10,1	25						
11,1	23						
12,1	21						
13,1	19						
14,1	17						
15,1	14						
16,1	11						
17,1	8						
18,1	5						
19,1	2						
20,1	0						